Puisque donc cela est utile et conforme à notre époque, il est bon certainement que la charité des bons s'y applique avec entrain et prudence tout à la fois.

Qu'il soit donc entendu que ce zèle des catholiques à soulager le peuple est conforme à l'esprit de l'Eglise et qu'il répond trèsbien à ses propres exemples de tout temps. Quant à ce qui y mène, savoir s'il faut l'appeler action populaire chrétienne ou démocratie chrétienne, cela importe peu, pourvu que les enseignements émanés de Nous soient observés intégralement avec une égale complaisance. Mais il importe beaucoup que, dans une affaire aussi importante, l'esprit des catholiques, leur volonté et leur action soient les mêmes. Il n'est pas de moindre importance que l'action elle-même grandisse et se développe, sans cesse aidée par de nouveaux secours. Il faut surtout appeler à son aide les bonnes œuvres de ceux à qui leur origine, leur fortune et leur culture intellectuelle donnent le plus d'autorité dans la cité. Si cela fait défaut, à peine pourra-t-on faire quelque chose de valable pour l'utilité publique.

Certes, le chemin qui y mène s'ouvrira d'autant plus aisé et d'autant plus court que l'action des principaux citoyens sera plus nourrie et plus zélée. Pour eux, Nous voulons qu'ils considèrent bien qu'ils n'ont pas fait tout leur devoir lorsqu'ils ont soulagé le sort des petites gens et qu'ils peuvent les négliger; non, ils sont tenus par devoir. Car chacun ne vit pas seulement dans une ville pour ses intérêts propres, mais pour les intérêts communs. Et si les uns ne peuvent apporter leur quote-part au bien commun, les autres sont tenus d'apporter plus que la leur, s'ils le peuvent.

Quel est le poids de ce devoir, c'est ce que nous enseigne l'excellence des biens reçus, biens dont nous aurons à rendre un compte plus sévère et qu'il faut rendre au Dieu qui nous les a donnés. C'est ce que nous enseigne aussi l'épidémie de maux auxquels on n'a pas porté remède à temps, et dont l'invasion a été parfois si universellement funeste. Ainsi, celui qui néglige les intérêts du pauvre peuple agit inconsidérément, tant pour lui que pour la cité.

Que si cette action chrétiennement sociale s'étend et se fortifie, il n'arrivers pas pour cela que les autres institutions, déjà existantes et florissantes, grâce à la piété des riches, dépérissent ou soient absorbées par de nouvelles institutions. Celle-ci